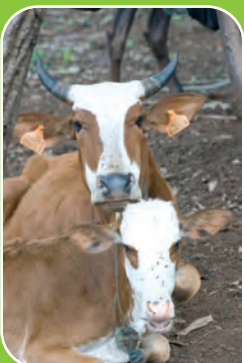


Juin 2011

Synthèse illustrée du recensement agricole 2010



© Cheick Saïdou/MAAPRAT



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'ALIMENTATION
DE LA PÊCHE
DE LA RURALITÉ
ET DE L'AMÉNAGEMENT
DU TERRITOIRE

recensement
agricole
2010

SOMMAIRE

L'agriculture concerne près d'un tiers de la population mahoraise ...	3
Une population agricole jeune mais vieillissante	3
L'agriculture, une activité parmi d'autres	4
Tout le monde n'est pas impliqué dans l'activité agricole... ..	4
... et ceux qui le sont n'y consacrent qu'une partie de leur temps	4
Au final, des pluriactifs aux profils variés	4
La moitié des agriculteurs sont... des agricultrices !	5
Un recours limité à la main-d'œuvre extérieure au ménage	5
Des systèmes de culture traditionnels sur de très petites surfaces	6
15 600 exploitations cultivant 0,45 hectare en moyenne, de manière traditionnelle	6
Une forte proportion de très petites exploitations	6
Des cultures vivrières omniprésentes	6
Plusieurs cultures associées au sein des parcelles... ..	7
... et des arbres fruitiers au-dessus	7
Occupation du sol : le centre de l'île confirme sa vocation agricole	8
Une proportion de surfaces cultivées plus importante au centre	8
Ylang et vanille résistent dans le centre et le nord	9
Le maraîchage est concentré dans le centre et le sud	10
Des conditions d'exploitations difficiles	11
L'accès au foncier agricole : un point de blocage majeur	11
Des parcelles isolées, loin des lieux de résidence des agriculteurs	12
Une sous-valorisation des zones à faible pente	13
Un mode de mise en valeur peu durable	14
Des pertes sur cultures importantes, liées essentiellement aux vols	14
Un tiers des agriculteurs mahorais sont également des éleveurs	15
L'élevage bovin : une forme de capitalisation pour les producteurs	15
Les effectifs moyens des troupeaux augmentent progressivement	15
Une répartition inégale du cheptel	15
Une gestion traditionnelle des troupeaux, mais différenciée selon la taille ...	16
Ovins-caprins : de petits élevages traditionnels	18
Une nette dominance des petits troupeaux	18
Un mode de gestion traditionnel des troupeaux	18
L'élevage de volailles : entre tradition et modernité	19

Une agriculture mahoraise en devenir	20
Une image actuelle de sous-développement de l'agriculture	20
Un équipement des exploitations quasi inexistant	20
Des appuis extérieurs limités	20
Une très faible spécialisation en dehors des cultures vivrières	21
Des exploitations aujourd'hui très peu ouvertes sur le marché	22
Des perspectives de développement d'une agriculture moderne	23
Des contraintes qui peuvent être levées dans le cadre de la départementalisation	23
Maraîchage et élevage : des filières porteuses pour l'avenir	24
Méthodologie : un recensement agricole à Mayotte pour mieux connaître et valoriser le patrimoine agricole de l'île	25
Recenser les agriculteurs : une première à Mayotte !	25
Le pré-recensement : pour identifier toutes les exploitations agricoles de Mayotte	25
Le recensement agricole : pour mieux connaître les pratiques des agriculteurs mahorais	26
Un échantillon représentatif de la diversité agro-écologique et sociale de l'île	26
Un questionnaire très large permettant de disposer d'une situation de référence complète et détaillée	27
La géolocalisation des parcelles : une information précieuse sur l'occupation du territoire	27

Un recensement agricole à Mayotte pour mieux connaître et valoriser le patrimoine agricole de l'île

Recenser les agriculteurs : une première à Mayotte !

Le jeudi 31 mars 2011, la collectivité départementale de Mayotte est devenue officiellement le 101^e département français et le 5^e département d'outre-mer (DOM). Dans le cadre de cette départementalisation, toutes les institutions étatiques inhérentes à un DOM doivent être progressivement mises en place.

Ainsi, sur le plan de la statistique agricole, le service d'Information Statistique et Économique a été créé dès 2008 au sein de la direction de l'Agriculture et de la Forêt. Les actions de ce service sont coordonnées par le service de la Statistique et de la Prospective du ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation, de la Pêche, de la Ruralité et de l'Aménagement du Territoire.

Le recensement agricole 2010, premier du genre à Mayotte, a constitué la première action d'envergure de ce service. Il permet de disposer d'informations précises sur les spécificités de l'agriculture mahoraise, informations qui faisaient cruellement défaut jusqu'à présent.

Ce recensement a été reconnu par le Conseil national de l'information statistique (CNIS) d'intérêt général et de qualité statistique à caractère obligatoire. Il est couvert par les dispositions de la loi du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés et de la loi du 7 juin 1951 modifiée sur le secret statistique. En particulier, aucun renseignement personnalisé ne pourra être

divulgué, pas plus qu'il ne pourra être utilisé à des fins de contrôle.

Le pré-recensement : pour identifier toutes les exploitations agricoles de Mayotte

Le pré-recensement agricole 2009 était une première étape indispensable à la réalisation du recensement agricole 2010. Il a permis d'identifier de manière exhaustive les exploitations agricoles et de les géoréférencer à l'aide de GPS.

Il a fallu revisiter la définition française de l'**exploitation agricole**, trop restrictive pour Mayotte.

En effet, à Mayotte l'agriculture ne constitue pas un véritable

métier. Elle représente plutôt une activité pratiquée par de nombreux ménages en vue de satisfaire les besoins alimentaires familiaux.

Il a donc été décidé de recenser les **ménages agricoles** qui répondent à la définition suivante :

- les membres de ces ménages partagent le même logement ;
- au moins un membre du ménage exerce une activité agricole pour son propre compte.

Est considérée comme activité agricole toute parcelle mise en culture et tout type d'élevage (sans notion de seuil).

■ 2008 : Conception et tests méthodologiques :
- définition de l'exploitation agricole adaptée au contexte,
- tests de géoréférencement au GPS.

Localisation des bâtiments selon leur destination



Source : Pré-recensement agricole Mayotte 2009, IGN 2008

■ **2009 :**
Pré-recensement agricole :
- 16 enquêteurs pendant 10 mois,
- géolocalisation des 15 700 exploitations agricoles de Mayotte,
- informations générales sur leur activité.

Le pré-recensement agricole s'est déroulé de février à octobre 2009.

Il a consisté à :

- visiter l'ensemble des bâtiments de l'île identifiés sur la base du fond cadastral et de la photo aérienne 2008,
- relever les coordonnées GPS des bâtiments qui n'étaient pas correctement cartographiés,
- pour les logements habités, demander aux occupants s'ils exerçaient une activité agricole,
- pour les ménages agricoles, remplir un questionnaire très léger recueillant les informations suivantes :
 - caractère spécialisé de l'exploitation (cultures hors-sol, élevage industriel, etc.) ;
 - main-d'œuvre consacrée à l'activité agricole ;
 - types de productions (cultures vivrières, vanille et ylang, maraîchage, élevage...) ;
 - part de la production vendue.

Le recensement agricole : pour mieux connaître les pratiques des agriculteurs mahorais

Un échantillon représentatif de la diversité agro-écologique et sociale de l'île

Le recensement agricole a été réalisé de mars à juin 2010 auprès d'un échantillon de 3 727 ménages agricoles tirés de la base de sondage élaborée dans le cadre du pré-recensement agricole.

Cet échantillon présente deux niveaux de stratification successifs :

Stratification géographique

Le regroupement des villages avec un faible nombre d'exploitations aboutit à une proposition de 50 strates villageoises à partir d'un total de 71 villages à Mayotte.

Stratification selon les activités

Strate 1 : exploitations atypiques, pratiquant une agriculture spécialisée ou cultivant de l'ylang ou de la vanille ou commercialisant l'intégralité de la production ou ayant une main-d'œuvre agricole totale au moins égale à 3.

Strate 2 : exploitations ne faisant que des cultures vivrières et qui commercialisent au moins une partie de leur production.

Strate 3 : exploitations ne faisant que des cultures vivrières et dont la production est autoconsommée.

Strate 4 : exploitations ayant des vergers et ne relevant pas des strates précédentes.

Strate 5 : exploitations faisant du maraîchage et ne relevant pas des strates précédentes.

Strate 6 : exploitations ayant des bovins et ne relevant pas des strates précédentes.

Strate 7 : exploitations ayant des caprins ou des ovins et ne relevant pas des strates précédentes.

Strate 8 : exploitations ayant des petits animaux et ne relevant pas des strates précédentes.

Le croisement de ces strates géographiques et par activité a permis de disposer d'un échantillon représentatif de la diversité agro-écologique et sociale de l'île à l'échelle communale et sous-communale (village ou groupe de villages).

Méthode de calcul des superficies par culture

Concernant les superficies par culture, la très grande majorité des parcelles étant valorisées sous forme de cultures associées, il a été décidé de répartir la surface au prorata du nombre de cultures associées, en se limitant aux 4 cultures principales. Soit :

- pour de la mono culture : surface de la culture = surface totale de la parcelle,
- pour 2 cultures associées : surface de chaque culture = 1/2 surface totale de la parcelle,
- pour 3 cultures associées : surface de chaque culture = 1/3 surface totale de la parcelle,

- pour 4 cultures associées ou plus : surface de chacune des 4 cultures principales = 1/4 surface totale de la parcelle.

La même méthode a été appliquée pour le calcul des superficies développées en maraîchage, mais sans limiter le nombre total de cultures prises en compte et en considérant un nombre de cycles standards annuels par espèce.

Enfin, les fruitiers hors vergers ont été comptabilisés à part en nombre de plants présents dans la parcelle, dont la production est valorisée par le producteur.

Un questionnaire très large permettant de disposer d'une situation de référence complète et détaillée

50 enquêteurs ont été mobilisés au total pendant 4 mois pour interroger les agriculteurs de l'échantillon. L'entretien durait moins d'une heure en moyenne et les questions portaient sur des sujets aussi divers que :

- la population agricole et les activités pratiquées (prise en compte de la pluri-activité) ;
- l'équipement des exploitations (matériel et bâtiments) ;
- les systèmes de cultures pratiqués (surfaces, aménagement des parcelles, types d'associations de cultures, utilisation d'intrants et pertes subies) ;

- les systèmes d'élevage pratiqués (effectifs par type, alimentation, suivi sanitaire, etc.) ;
- l'écoulement et la destination des productions (autoconsommation, vente, dons ou échanges) ;
- les activités de diversification (transformation, tourisme rural, autres activités) ;
- la gestion de l'exploitation (orientations technico-économiques, appuis extérieurs, suivi comptable, contraintes au développement, projets futurs).

La géolocalisation des parcelles : une information précieuse sur l'occupation du territoire

Parallèlement au questionnaire direct de l'agriculteur, l'ensemble des parcelles cultivées de l'explo-

tation ont été relevées à l'aide de GPS. L'ensemble des données relatives à ces parcelles – surface, aménagements, types d'associations de cultures, utilisation d'intrants et pertes subies – ont pu être intégrées en tant que données attributaires dans un système d'information géographique. Ces données géo-référencées permettent de disposer d'une information précieuse sur l'occupation du territoire, notamment les superficies consacrées à chaque culture, mais également la variabilité des pratiques des agriculteurs selon les zones. Ces données peuvent ensuite être recoupées avec d'autres informations comme la pente issue du modèle numérique de terrain de l'IGN.

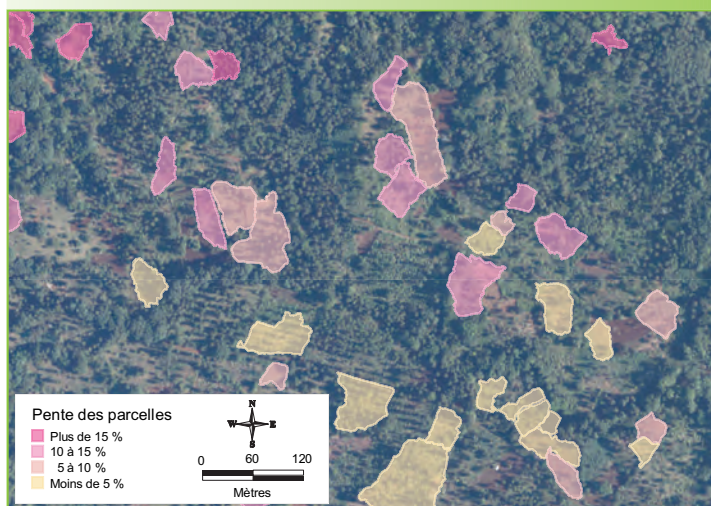
Les résultats du recensement agricole de Mayotte constituent ainsi une contribution importante dans le cadre de l'analyse territoriale de l'agriculture locale.

■ **2010 :**
Recensement agricole :
- 50 enquêteurs et 10 responsables de secteur pendant 4 mois,
- enquête auprès des 3 727 exploitants de l'échantillon,
- relevé GPS du parcellaire des exploitations de l'échantillon.

Cas particulier de l'îlot Mtsamboro

L'îlot Mtsamboro, situé au nord-ouest de l'île, au large de la commune du même nom, est réputé pour sa production d'oranges. Il n'a pas été possible pour les enquêteurs de se rendre sur place pour mesurer les parcelles de l'échantillon au GPS. Un rapprochement informatique a été réalisé avec le fichier tenu par l'Agence de Services et de Paiement, afin de prendre en compte les superficies concernées.

Analyse des parcelles en fonction de leur pente



Source : Recensement agricole Mayotte 2010, MNT IGN 2008

Remerciements

Le recensement agricole a été une formidable aventure humaine. Près d'une centaine de personnes ont contribué à la réussite de ce projet, de la préparation des tests méthodologiques en 2008 à la publication des résultats en 2011.

Je tiens à remercier particulièrement :

- Le Service de la statistique et de la prospective (SSP) pour son appui efficace en vue d'adapter les outils et concepts statistiques nationaux aux spécificités locales. Je pense notamment à Robert ARCARAZ pour la conception et la définition d'enquête et à Serge AMORICH, tellement investi dans le traitement des données qu'il n'aura aperçu que de loin le magnifique lagon de Mayotte ! Mais je n'oublie pas non plus Jocelyne MIGNOT et toute l'équipe de l'Atelier National de Composition et de Diffusion pour sa patiente mise en forme des publications.
- Les directeurs successifs de la DAF, Wilfrid FOUSSE et Patrick POYET, pour leur soutien et leur patience. En effet il aura fallu attendre 4 ans pour disposer enfin d'une situation de référence objective sur l'agriculture à Mayotte.
- Toute l'équipe du SISE, qui a su garder le cap tout au long du projet, en particulier dans les moments décisifs de collecte des données sur le terrain. Avec une mention spéciale pour nos jeunes collègues Sébastien AUBARD et Elisabeth BERLEQUE qui ont développé une méthode innovante de traitement des données géoréférencées. Après ce test réussi à Mayotte, cette méthode est appelée à être développée au niveau national.
- L'ensemble des enquêteurs et responsables de secteur. La qualité des résultats est directement liée à leur implication et leur conscience professionnelle sur le terrain.

Mais je ne voudrais pas terminer sans rendre hommage aux agriculteurs mahorais qui, malgré leurs conditions de vie parfois très précaires, ont réservé un très bon accueil aux enquêteurs. Leur disponibilité a contribué à la qualité des résultats que nous publions.

Seán HEALY,

Chef du Service d'Information Statistique et Économique



Un aperçu de l'équipe mobilisée pour le recensement agricole Mayotte 2010

Ont participé à la collecte, à la rédaction, à la conception et aux relectures :
Sébastien AUBARD, Alexandre BERGE, Elisabeth BERLEQUE, Madi BOUSSOURI, Patrice CROCIS, Seán HEALY, Ali MOUSSA

Prix : 10,00 €

Agreste : la statistique agricole

**Direction de l'Alimentation,
de l'Agriculture et de la Forêt**

Service d'Information Statistique et Économique
15 rue Mariazé - BP 103 - 97600 MAMOUDZOU
srise.daaf976@agriculture.gouv.fr
<http://daf.mayotte.agriculture.gouv.fr>

Directeur de la publication : Patrick Poyet
Rédaction : Daaf - Sise
Composition : Daaf - Sise - SSP Beauvais
Impression : Delort - Castanet Tolosan
Dépôt légal : À parution
ISBN : 978-2-11-097681-9
© Agreste 2011

